

CAMPAGNE COTONNIERE 2023/2024 MESSAGE DE L’AICB

A l’entame de la campagne cotonnière 2023/2024, l’Association Interprofessionnelle du Coton du Burkina (AICB), par ce message, voudrait adresser ses vifs remerciements à tous les acteurs et partenaires de la filière cotonnière du Burkina Faso, qui ont œuvré à maintenir et à renforcer la cohésion au sein de ladite filière.

Par la même occasion, elle voudrait également transmettre un message d’encouragement et d’exhortation au travail à l’ensemble des cotonculteurs, dont la résilience et le professionnalisme ont toujours forcé l’admiration.

Et enfin, présenter ses excuses à tous les animateurs du secteur coton burkinabè, particulièrement aux cotonculteurs, pour le retard enregistré dans la fixation et l’annonce des nouveaux prix de cession des intrants agricoles et d’achat du coton graine au titre de la campagne 2023/2024.

Il n’est un secret pour personne que la campagne finissante 2022/2023 a connu une situation parasitaire inédite, marquée par des infestations massives d’une nouvelle espèce de jassides appelée jasside du coton indien.

Cette espèce d’insecte piqueur-suceur du cotonnier a eu le temps de sévir, car n’étant pas contrôlée par les produits insecticides couramment utilisés. Si fait que malgré les efforts de mobilisation des principaux acteurs pour le suivi et les traitements des parcelles cotonnières, elle a pu occasionner des dégâts très importants qui ont affecté la productivité avec une baisse moyenne des rendements aux champs d’environ **25%**.

C’est dire que **la campagne 2022/2023** restera dans les mémoires et à cette date, comme l’une des campagnes agricoles les plus difficiles et les plus amères que le milieu cotonnier ait vécues.

Cependant, il ne faut pas céder au découragement et à la désunion, car ce triste constat doit plutôt nous appeler à beaucoup plus de cohésion sociale, d’abnégation au travail et de professionnalisme.

Toute chose qui s’avère indispensable à une bonne entame de **la nouvelle campagne cotonnière 2023/2024** qui, elle aussi, intervient dans un contexte toujours difficile, caractérisé au plan national par la crise sécuritaire et au plan international par le conflit entre l’Ukraine et la Russie, ces deux pays qui fournissent près de la moitié des besoins mondiaux en engrais minéraux.

Conscient du fait que le coton demeure un produit hautement stratégique pour le Burkina Faso, et malgré les priorités imposées par la lutte contre le terrorisme et les difficultés de mobilisation des ressources financières, l'Etat burkinabè, toujours sensible aux préoccupations des cotonculteurs, a consenti un appui financier de **10 milliards de francs CFA** à la filière coton.

L'AICB salue cet appui financier et réitère sa gratitude au Gouvernement du Burkina Faso pour les efforts consentis. Cet appui contribuera à faciliter l'accès des producteurs de coton aux intrants agricoles, notamment les insecticides qui permettent de mener efficacement la lutte contre les jassides.

Par ailleurs, les instances de gestion de l'AICB annoncent que l'application du règlement du mécanisme de lissage du prix du coton graine en vigueur a permis de fixer le prix d'achat plancher du kilogramme de coton graine de la campagne 2023/2024 à **325 Francs CFA** pour le 1^{er} choix et à **300 Francs CFA** pour le 2^{ème} choix. Ce prix historique, certainement parmi les plus élevés de la sous-région ouest africaine, devrait à lui seul être une véritable source de motivation.

Profitant de cette tribune, l'AICB annonce qu'elle tiendra son Assemblée Générale Ordinaire le vendredi 30 juin 2023 pour examiner le bilan définitif de la campagne de production cotonnière finissante, fixer et annoncer les nouveaux prix de cession des intrants agricoles au titre de la campagne 2023/2024 et également prendre d'autres décisions importantes.

En attendant les conclusions de cette instance de gestion, l'AICB exhorte les différents dispositifs d'appui conseil et les cotonculteurs à mettre en œuvre les actions innovantes recommandées. Celles relatives entre autres à l'utilisation du compost (fumure organique) pour renforcer l'effet des engrais minéraux et les mesures liées à la protection phytosanitaire pour réussir la lutte contre les ravageurs notamment les jassides.

Ensemble et avec l'aide de Dieu, mobilisons-nous pour faire de la campagne 2023/2024 un véritable succès.

L'AICB souhaite une bonne campagne cotonnière 2023/2024 à toutes et tous.

Ouagadougou, le 23 juin 2023



Le Secrétaire Général de l'AICB

Louis Yanzon YE
Chevalier de l'Ordre du Mérite burkinabè